

STRUCTURE DE TRANSITIVITE VERBALE EN FRANÇAIS*

Yves ROBERGE
Université de Toronto
Février 2004

L'existence en français de propositions avec verbes transitifs sans objets directs lexicalement représentés, comme celles en (1), a été l'objet de plusieurs études détaillées ; voir entre autres : Blinkenberg (1960) ; Rizzi (1986) ; Authier (1989) ; Lambrecht & Lemoine (1996) ; Larjavaara (2000) [L].

(1a) Seulement moi, je n'assassine pas, je ressuscite. (L)

(1b) Un peintre dérange bien moins qu'un écrivain. (L)

Ces constructions reçoivent une interprétation dite générique et certains contextes discursifs et structuraux les favorisent. Par contre, l'existence d'autres types d'objets nuls (ayant une interprétation référentielle) ne fait aucun doute. En (2) donc, l'objet manquant du verbe *adorer* renvoie à l'époque dont il est question.

(2) A: Pourquoi avoir choisi cette époque? B: Parce que j'adore. (L)

Pour leur part, les verbes intransitifs peuvent aussi se retrouver dans des propositions avec objets directs en figure étymologique ou non, comme en (3).

(3a) Vivre sa vie.

(3b) Tosca a chanté un air familial.

L'existence d'énoncés correspondant aux types (1)-(3) est largement attestée en français et les possibilités qu'elles représentent sont fort probablement plus répandues qu'on ne pourrait le croire; voir Larjavaara (2000) à ce sujet. De plus, ces possibilités paraissent exister dans bien des langues. Je me propose ici d'explorer la pertinence de ces constructions pour l'interprétation du concept général de transitivité appliqué aux verbes et son implantation en syntaxe générative (Chomsky, 1995) mais le raisonnement qui guide mes propositions devrait pouvoir s'appliquer à d'autres points de vue sur le langage.

1. Point de vue théorique

La transitivité est généralement mais pas exclusivement interprétée comme une propriété lexicale. Les dictionnaires offrent donc normalement une classification des verbes établie sur la base de leur capacité d'apparaître ou non avec un objet direct. Des recherches relativement

* Ce travail a été développé en partie grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada dans le cadre d'un grand travail de recherche concertée sur l'asymétrie dans les langues naturelles (Di Sciullo, 412-97-0016). J'aimerais remercier les membres de l'équipe ainsi que Sarah Cummins, Mihaela Pirvulescu, Diane Massam et Denis Bouchard.

récentes (Perlmutter, 1978 ; Burzio, 1986) ont permis d'établir deux sous-classes de verbes intransitifs. Nous obtenons donc la classification suivante :

- 1) transitif :
 - a) direct (*manger*) ;
 - b) indirect (*parler*) ;
- 2) intransitif :
 - a) inaccusatif (*arriver*) ;
 - b) inergatif (*dormir*).

L'idée que ce sont les propriétés lexicales des verbes qui déterminent les caractéristiques argumentales d'une proposition donnée n'est pas nouvelle et se retrouve dans la plupart des discussions sur la transitivité. Ceci s'applique en syntaxe générative par le Principe de projection (Chomsky, 1981) qui dicte la distribution des compléments de verbes (et de d'autres catégories).

- (4) Principe de projection : Les représentations à tous les niveaux sont projetées du lexique en ce qu'elles respectent la souscatégorisation des items lexicaux.

Un objet direct est donc présent si le verbe l'exige à cause de sa valence (ou grille thématique). Les approches de ce type offrent peu de flexibilité et n'indiquent pas ce qui se produit si un complément exigé n'est pas présent ou si un complément non exigé est présent.

Parallèlement à la détermination lexicale, il est aussi admis que la syntaxe elle-même a son mot à dire dans la transitivité, qu'il y a des "constructions" transitives et intransitives. Blinkenberg formule ainsi cette intuition quand il fait état de l'existence d'un très grand nombre de verbes bivalents :

Le problème de la transitivité n'est plus ici un problème lexical, comportant un rapport fixe entre le contenu sémantique du verbe et les possibilités fonctionnelles. [...] Le problème de la transitivité se révèle ici comme un problème spécifique du problème même de l'ordonnance de la phrase.

(1960 : 23)

Finalement, le concept de transitivité est aussi souvent perçu comme un "continuum", ce qui entraîne qu'on puisse mesurer la transitivité (Hopper & Thompson, 1980). C'est à partir de ce genre de constatation que se présente le besoin, chez Desclés (1998) par exemple, d'établir une distinction entre la transitivité syntaxique (la forme de l'énoncé) et la transitivité sémantique (le sens de l'énoncé). Il est donc permis de concevoir la transitivité comme le résultat d'une compatibilité entre la construction transitive et la sémantique lexicale du verbe¹. Le travail de Larjavaara (2000) établit de façon convaincante que n'importe quel verbe dit "transitif" du français peut se trouver dans un énoncé sans objet direct et que n'importe quel verbe dit "inergatif" peut apparaître avec un objet direct si le contexte est approprié². Il n'en demeure pas moins que si la projection d'une position de complément n'est

¹ Il faudrait aussi ajouter le contexte discursif mais nous nous limitons ici au lexique et à la syntaxe. La pragmatique joue un rôle de premier plan dans l'analyse des objets nuls de Cummins & Roberge (2004).

² Ceci rappelle aussi le travail de Cummins (2001) sur l'inaccusativité. Elle démontre que la possibilité qu'un verbe a d'apparaître dans une construction impersonnelle dépend davantage de la sémantique verbale que du type de verbe dont il s'agit (inergatif vs. inaccusatif).

pas directement imputable à une propriété d'un verbe donné le problème de la détermination de ce qui permet cette projection demeure entier. C'est ce problème qui nous préoccupe ici.

Nous établirons en 3.1 un rapprochement entre la position d'objet direct et celle du sujet puisqu'une dissociation entre la syntaxe et la sémantique semble aussi exister de façon encore plus évidente pour ce qui est du sujet. Dans une proposition, une position sujet est obligatoirement projetée. Ce n'est pas la nature sémantique du verbe qui en décide; donc, même une proposition contenant un verbe qui n'exige pas un sujet sémantiquement actif a tout de même un sujet.

(5a) Il pleut.

(5b) Il faut partir.

(5c) Il semble bien que cette possibilité existe.

En résumé, il ressort de ces remarques que la position d'objet direct semble plus basique qu'on ne le suppose normalement et que sa présence ne dépend pas exclusivement de la nature du verbe utilisé.

1.1. *Transitivité*

Comment implanter le concept de transitivité dans un modèle de grammaire ? Selon plusieurs, il y aurait eu "grammaticalisation" de la relation V – Objet, c'est donc dire que la transitivité serait venue de l'intransitivité (les DP sont d'abord circonstants) pour passer à un rapport exprimé morphologiquement (les cas) puis à un rapport structural. Le sens de relation exprimé par chacun des éléments indépendants passe aux cas puis au verbe. C'est le point de vue de Bréal (1897) interprété de la façon suivante par Bernard :

au départ, il y a la syntaxe libre qui réunit un verbe intransitif et un circonstant ; les deux termes sont sémantiquement autonomes et syntaxiquement apposés l'un à l'autre; 2. si la cooccurrence d'un verbe et d'un circonstant est fréquente, l'attente du circonstant modifie la sémantique du verbe et le rend transitif ; ce circonstant est devenu un simple complément de cette attente; 3. le morphème qui marque la nature de la circonstance (cas, préposition ou postposition), devenu redondant, peut changer ensuite de fonction, par réinterprétation, pour devenir une marque de la transitivité (accusatif/datif, prépositions *à, de*).

(1991 : 3-4)

Mais selon Blinkenberg le processus semblerait de nature beaucoup plus générale qu'une application verbe par verbe ne le suggère.

Nous avons l'impression de nous trouver, avec cette notion de transfert d'un élément sémantique d'un terme à un autre dans la chaîne des mots, devant un processus sémanto-syntaxique d'une certaine généralité [...] nous constatons que la "transition" dont il s'agit dérive d'une cohésion d'un caractère particulier existant entre deux termes de la phrase, plus spécifiquement entre le verbe et un complément. [...] Mais à quel moment de l'évolution peut-on dire que la transitivité devient ainsi un fait structural assuré? [...] Nous pouvons suivre justement dans la perspective historique la création lente d'un procédé de grammaticalisation, de structuralisation. [...]

(1960 : 15-19)

Pour Blinksberg, cette grammaticalisation est donc une structuralisation. À quoi correspond cette conception? En fait, le processus ressemble davantage à une réanalyse qui permet de réinterpréter le rapport sémantique d'un verbe et d'un complément comme un rapport de rection (ou de gouvernement) donc comme un rapport structural.

J'aimerais proposer que ce processus de grammaticalisation se réalise par la structuralisation du rapport V-Obj et qu'il se poursuit dans une sémantisation de ce rapport structural construite à partir des motivations pragmatiques ayant donné naissance à la grammaticalisation du rapport. En ce sens, la disponibilité d'une position d'objet est une propriété grammaticale attribuable à la composante syntaxique. Il s'agit donc de formaliser l'intuition que la transitivité est une propriété du prédicat (du VP) et non du contenu lexical de V.

Deux possibilités logiques se présentent si la position d'objet est générée de façon indépendante : elle peut être facultative ou obligatoire. Nous optons pour la deuxième option comme point de départ parce qu'elle nous semble la plus contraignante mais le problème du fardeau de la preuve se présente évidemment. Sans entrer dans une discussion détaillée, il faut souligner : 1) que l'opération qui associe un V à un Objet représente en syntaxe générative minimaliste une application de l'opération minimale ("merge") qui permet de combiner des éléments pour la construction d'un énoncé; 2) que l'approche facultative doit démontrer dans quelles conditions un verbe pourrait ne pas apparaître avec un objet nul sans que cela ne devienne circulaire. En résumé :

- (6) Hypothèse: Une position d'objet direct est toujours présente dans un VP peu importe le contenu lexical de V.

On peut appeler ce principe l'exigence de transitivité (ET)³.

La section 3 est consacrée à une formalisation de cette exigence. Nous passons maintenant à la question des objets internes et des objets nuls à la lumière de ET.

2. Point de vue empirique

Les faits relatifs aux objets internes et aux objets nuls sont bien connus. On pourra consulter Larjavaara (2000) et les références bibliographiques qui y sont citées pour des études détaillées.

2.1. Objets internes

Suivant ET dans sa version actuelle, tout verbe se construit à l'intérieur d'un VP comportant une position d'objet. Le fait qu'un verbe inergatif puisse se composer avec un complément n'est donc pas étonnant. Des exemples de verbes inergatifs en figure étymologique sont donnés en (7).

³ Notons en passant que la Grammaire de Port Royal (1780) mentionne la possibilité d'un tel traitement : "comme quand on a voulu dire qu'un homme menoit une vie heureuse, ce qui n'étoit pas enfermé dans le mot *vivere*, on a dit *vivere vitam beatam*. [...] On peut résoudre par-là cette question; si tout verbe non passif régit toujours un accusatif, au moins sous-entendu [...]" Pesetsky & Torrego (2004) proposent aussi qu'un objet direct est présent dans le VP inergatif.

- (7a) Jouer le jeu.
 (7b) Vivre sa vie.
 (7c) Combattre le dernier combat.

Suivant l'analyse de Massam (1990), l'objet interne se conçoit comme un véritable objet direct comme le montre l'existence d'objets transitivisants (suivant la terminologie de Massam) ; ces objets ne sont pas reliés étymologiquement au verbe.

- (8a) Les Toulousains ont d'abord balayé leurs adversaires avant de balbutier leur rugby. (L)
 (8b) Bâiller mon temps dans un bureau. (L)

Puisque l'unique argument d'un verbe inaccusatif est un thème généré en position d'objet puis déplacé vers la position sujet, les objets internes ne se rencontrent normalement pas avec ce type de verbe (sauf dans des expressions du type *aller son bonhomme de chemin*). La position d'objet n'est tout simplement pas libre.

- (9a) * Il venait souvent son chemin.
 (9b) * Il est/a arrivé une belle arrivée. (avec pronom personnel)

Il semble assez simple de démontrer que ces compléments occupent la position d'objet direct dans la mesure où il est possible de les relativiser comme des objets directs et de les pronominaliser comme des clitiques accusatifs.

- (10a) Face aux grands événements que nous vivons. (L)
 (10b) On sentait là, sous sa poitrine, de gros battements qui la haletaient. (L)

Le fait que les verbes inergatifs puissent s'utiliser avec un argument interne référentiel (non explétif ou pléonastique) découle donc en partie de ET, qui se trouve responsable de la présence de la position d'objet direct. Conformément à notre hypothèse, le contenu lexical de l'objet et l'interprétation du rapport qu'il entretient avec le verbe dépendent des aspects de la sémantique lexicale et compositionnelle qui sont mis en jeu dans l'énoncé.

2.2. Objets nuls

Tout comme un verbe inergatif peut s'utiliser avec un objet direct, le verbe transitif se rencontre fréquemment sans objet. Larjavaara (2000) présente une discussion détaillée de la question pour le français et García Velasco & Portero Muñoz (2002) en font de même pour l'anglais. Quelques exemples à interprétations variées sont donnés ici :

- (11a) Ce gouvernement rend _ malheureux.
 (11b) Je simplifie _.
 (11c) "Tu as lu les pages?" Il avait lu _.

Au delà des diverses interprétations associées à l'absence d'un objet direct et en plus des conditions qui permettent l'absence d'un objet direct, le problème de déterminer si l'objet manquant est représenté dans la structure, par une catégorie vide par exemple, est au centre des discussions. On remarquera dès le départ que l'ET répond directement à ce problème puisque la projection d'une position d'objet est obligatoire. L'ET permet donc de poser des balises pour le traitement des objets nuls.

Par exemple, la tâche de rendre compte de la disponibilité des objets nuls (ou au moins de certains types d'objets nuls) est souvent attribuée à la composante lexicale. Les phrases suivantes peuvent servir à l'illustration de cette approche :

(12a) J'ai déjà mangé.

(12b) J'ai déjà mangé une soupe.

Suivant cette approche, il y aurait (au moins) deux verbes *manger*, l'un se comportant comme un inergatif, l'autre comme un transitif (Fellbaum & Kegl, 1989). Ces deux verbes auraient des sens différents; la différence de transitivité se ramènerait à cette différence sémantique.

(13a) *Manger*₁ : inergatif, manger un repas, incorpore la composante "objet".

(13b) *Manger*₂ : transitif, avaler de la nourriture d'une certaine manière, incorpore la composante "manière".

Puisque la composante "objet" est incorporée au sens de la version inergative, un objet direct n'est pas projeté dans l'énoncé; c'est le cas en (12a). Un modèle qui incorpore l'ET rendrait inutile ce type d'analyse, ce qui nous semble une conséquence souhaitable pour au moins quatre raisons. Premièrement, une analyse lexicale implique que le fait qu'un verbe transitif donné puisse s'utiliser comme un inergatif est une affaire d'exception, une idiosyncrasie de ce verbe, alors que tout indique qu'il s'agit d'un phénomène d'une grande généralité non seulement en français mais dans beaucoup d'autres langues. Deuxièmement, l'analyse du contraste entre les acceptions du verbe *manger* offertes en (13) renferme la contradiction que le verbe qui incorpore sa composante "objet" devient inergatif alors même que l'inergativité se définit par l'impossibilité d'un objet. Il s'agit donc d'une confusion entre la définition syntaxique de l'inergativité et sa définition sémantique. Troisièmement, l'approche lexicale résulte inévitablement en une multitude d'entrées lexicales pour un seul et même verbe et entraîne que le rapport entre les deux entrées lexicales de *manger* en est un de polysémie. Pour pallier ce résultat indésirable, il serait possible d'avoir recours à des règles de redondance accordant une certaine généralité au rapport ce qui revient dans les faits à une explication non lexicale. Finalement, Rizzi (1986) a démontré que certains types d'objets nuls en italien sont syntaxiquement "actifs"; ces objets seraient donc syntaxiquement présents. On peut aussi démontrer un comportement similaire de ces objets nuls en français (Authier, 1989; Roberge 1991). Cummins & Roberge (2003) démontre aussi que le comportement de certains objets nuls permet de conclure qu'ils sont représentés syntaxiquement, même dans des cas d'interprétation générique comme en (11a) et (12a).

L'ET permet d'aborder le problème des objets nuls non pas comme un problème de polysémie mais comme le résultat des interactions entre la syntaxe, la sémantique lexicale et la sémantique de la phrase. Puisque l'objet est toujours projeté dans la structure même s'il n'a pas de contenu lexical, le problème devient exclusivement d'en déterminer l'interprétation. Comment la récupérabilité de l'objet nul opère-t-elle? Selon Cummins & Roberge, tout semble fonctionner comme si cette récupérabilité pouvait se faire soit : 1) à l'aide du contexte discursif comme en (11c) puisqu'il s'agit d'un objet nul référentiel; ou, 2) à l'aide de composantes de sens internes à la proposition, ce qui inclut la sémantique lexicale du verbe. Dans ce dernier cas, l'objet reçoit une interprétation générique (11a); il n'est pas référentiel mais la pragmatique peut fournir un objet précis par inférence (11b).

Lorsque l'objet nul est récupéré à l'interne d'autres facteurs comme le présent générique, l'impératif, l'infinitif, le *ça* sujet et l'enchaînement de verbes peuvent favoriser sa présence mais on remarque que ces facteurs, que Larjavaara (2000) décrit comme permettant la désactualisation, sont reliés aux propriétés de la proposition ou de parties de la proposition.

- (14a) Vouloir __ c'est pouvoir __ .
 (14b) Le costume du clergyman est toujours noir...ça mincit __ . (L)
 (14c) ...montrons __, soulignons __, exhibons __, révélons __, pigeonnons __, voire trichons... (L)

2.3. Unification

Les similitudes entre l'interprétation de l'objet nul récupéré à l'interne et l'objet interne sont frappantes. Dans les deux cas, il s'agit de l'objet prototypique d'un verbe donné. Dans les deux cas, l'objet n'est exprimé que s'il a besoin d'une spécification définie, d'une modification ou s'il est utilisé de façon figurée. Cette constatation permet de suggérer que l'objet nul récupéré à l'interne (comme en 14) est un objet interne nul. Mais quelle est la nature de cet objet nul ? Ce n'est pas un élément référentiel donc probablement pas un DP mais plutôt un N représentant le substantif prototypique pouvant se définir à partir du contenu sémantique du verbe.

Kayne (2002) propose une étude détaillée d'adjectifs anglais comme *few* et *many*. Il suggère que ces adjectifs ne modifient pas directement leur nom mais bien un N nul constant ayant le sens de "nombre". Donc, une phrase comme :

- (15) John has few books.
 "Jean a peu de livres."

aurait la représentation partielle donnée en (16) :

- (16) ...few NOMBRE books...

On pourrait adapter cette analyse aux cas qui nous intéressent ici. Un verbe inergatif ou transitif serait donc toujours intégré à la configuration en (17) si un objet lexical n'est pas sélectionné.

- (17)
$$\begin{array}{c} \text{V} \\ \diagdown \quad \diagup \\ \text{V} \quad \text{N interne} \end{array}$$

L'interprétation de l'objet nul en (17) dépend alors de la sémantique lexicale du verbe utilisé. Par exemple, une interprétation humaine arbitraire s'appliquerait aux verbes psychologiques. Ceci est illustré en (18).

- (18) La magie des séries, c'est de surprendre __, de dépayser __ . (L)

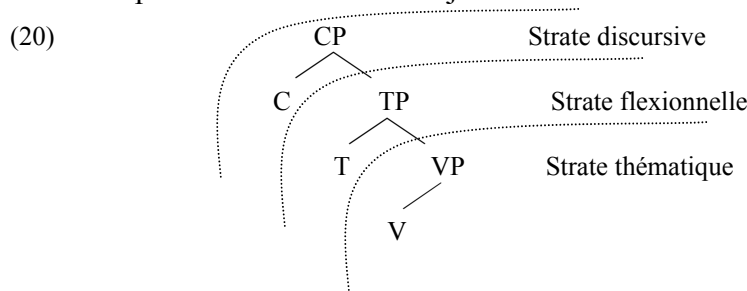
Notons finalement qu'il serait possible que la représentation (17) appliquée à des verbes sémantiquement neutres ou polyvalents comme *avoir* ou *faire* soit à la base de locutions verbales comme celles en (19) dans lesquelles l'objet du verbe est non référentiel (un N) :

- (19) Avoir peur, avoir envie, avoir besoin, faire face, faire preuve, faire défaut, etc.

3. Formalisation

Nous cherchons maintenant à démontrer que l'ET peut se décrire en adoptant des mécanismes existant d'une part dans un modèle de compétence linguistique et d'autre part dans certaines approches à la grammaticalisation.

Prenons la structure typique en (20) pour une proposition dans une langue comme le français. Suite aux travaux de Chomsky (1995) et Rizzi (1997), on peut la concevoir comme étant composée de trois strates majeures.

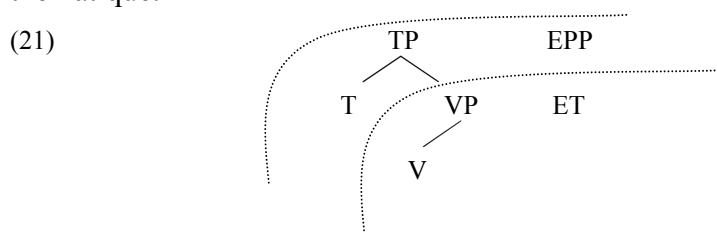


Il y a tout d'abord la strate thématique, représentée en (20) par le VP. C'est la strate de la proposition où les relations argumentales sont exprimées. Le schéma actancielle du verbe s'y projète. Au dessus du VP se retrouve la strate flexionnelle, représentée ici par TP (où T représente le temps) mais d'autres projections fonctionnelles sont envisageables. C'est là où s'expriment certaines propriétés propositionnelles comme l'aspect, la négation, etc. et où s'externalise le sujet de la proposition. Finalement, la strate discursive permet d'exprimer la force illocutoire, la modalité, les topicalisations, les focalisations, etc. Elle permet d'établir des liens entre le contexte discursif et le contenu de IP, un peu comme un intermédiaire entre les deux.

3.1. Sujets et objets

De façon à préciser davantage la nature de l'ET, nous nous déplaçons maintenant du côté du sujet. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, dans une proposition une position sujet est toujours obligatoirement projetée. Suivant les approches, elle sera dans une position interne à VP ou externalisée dans le Spec d'une catégorie fonctionnelle (comme TP). Le concept en jeu est le Principe de projection étendu (l'EPP de Chomsky, 1982), qu'on peut concevoir comme une simple stipulation (Lasnik, 2001) ou qu'on peut dériver de la sémantique à l'aide d'une théorie de la prédication (Chomsky, 1995).

L'EPP force la présence d'un sujet propositionnel. L'EPP est donc une exigence propositionnelle (pas verbale), dans la strate fonctionnelle de la structure. Jusqu'à un certain point, l'ET semble fonctionner de façon similaire à l'EPP en ce qu'il s'agit d'une exigence indépendante du contenu lexical de V. Mais il y a une différence importante entre les deux puisque l'EPP est une exigence de la strate flexionnelle alors que l'ET en est une de la strate thématique.



Ceci nous semble être un pas dans la bonne direction puisque, comme nous l'avons vu, la récupérabilité des objets nuls implique des facteurs touchant à la sémantique du verbe et dans certains cas le contexte discursif tandis que la récupérabilité des sujets nuls (langues pro-drop) implique la morphologie verbale et donc des propriétés de la strate flexionnelle⁴. Mais ce ne sont que des tendances générales et les mécanismes impliqués sont sans doute plus complexes que cette première ébauche ne le laisse deviner.

3.2. *Grammaticalisation et ET*

Revenons à la question de la grammaticalisation abordée en 1.1 à la lumière de ET. Rappelons que l'ET peut se concevoir comme la grammaticalisation d'un rapport de transitivité qui pouvait auparavant être exprimé par d'autres moyens. Nous explorons deux options.

La première option consiste à supposer que la grammaticalisation n'affecte pas la catégorie V elle-même mais bien plutôt une catégorie fonctionnelle responsable de la valeur transitive du VP. Il s'agit en fait de représenter l'hypothèse qu'une propriété lexicale d'un élément peut se transférer à un élément fonctionnel ; c'est la grammaticalisation telle qu'elle est définie Roberts & Roussou (1999). Ce n'est pas l'item lui-même qui se grammaticalise mais bien une de ses propriétés.

Il s'agit donc de trouver des candidats possibles du côté des catégories fonctionnelles pouvant exprimer l'exigence de transitivité. Il y en a plusieurs : 1) *v* de Chomsky (1995) (basé sur les travaux de Hale & Keyser, 1993) ; 2) AGRO, un nœud d'accord verbe - objet ; 3) Asp, une projection syntaxique pour les propriétés aspectuelles de la proposition ; 4) le nœud de transitivité "Tr" proposé par Bowers (2002).

Pour chacun de ces nœuds, il est possible d'établir un lien plus ou moins direct avec la position d'objet direct. C'est le cas, par exemple, de l'aspect qui peut se trouver affecté par la présence d'un objet interne (Massam, 1990:179) comme en (22) :

(22a) * Un papillon vit en une journée.

(22b) Un papillon vit sa vie en une journée.

Ce point de vue présente l'avantage d'uniformiser le processus de grammaticalisation, il est moins "constructionnel" et permet une caractérisation plus fine des phénomènes en faisant intervenir des catégories fonctionnelles variées.

Par contre, il faut éviter de retomber dans le piège d'une confusion entre ce qui permet la position d'objet et ce qui lui donne son interprétation. Même s'il est tout probable que ces catégories fonctionnelles interviennent dans l'interprétation des objets, il ne faut pas nécessairement en conclure qu'elles sont responsables de l'ET. C'est pour cette raison que la deuxième option nous semble préférable. Il s'agirait d'établir que la grammaticalisation affecte l'opération d'association même ("Merge") appliquée à V et un autre élément, N ou DP, pour créer la structure de transitivité verbale. Cette option est basée sur l'intuition que la présence d'un complément est ce qui permet à V de devenir un prédicat, autrement dit de se comporter comme un VP. Par conséquent, ce qu'il y a de prototypique dans la catégorie V c'est justement la possibilité d'apparaître avec un complément.

⁴ Cette distinction permet aussi d'expliquer l'absence de "sujets internes", c'est-à-dire la figure étymologique appliquée au sujet et qui permettrait la réalisation d'un sujet non explétif et non dérivé avec un verbe impersonnel.

4. Conclusion

Nous avons abordé dans cet article l'apport de la composante syntaxique au concept de transitivité verbale. Nous avons proposé que la présence d'une position d'objet direct dans une proposition ne devrait pas découler de la sémantique lexicale du verbe. La transitivité se conçoit donc comme une propriété de la proposition. Le rôle central joué par la sémantique du verbe consiste en la détermination de l'interprétation de l'objet. La classification des verbes en transitifs, inergatifs, inaccusatifs, etc. est donc le reflet du rapport qu'entretient le verbe avec la position d'objet plutôt qu'une classification basée sur la présence ou non d'un objet. Cette approche permet d'unifier l'objet interne et l'objet nul ; l'objet nul générique est un objet interne nul. L'aspect syntaxique de la transitivité a été formalisé par une "exigence de transitivité" que nous concevons comme le résultat de la grammaticalisation (ou structuralisation) du rapport V-objet. Pour mieux comprendre la nature de ET, nous l'avons mise en rapport avec une exigence similaire mais différente, soit le principe de projection étendu (EPP) qui force la projection d'une position de sujet. Les différences entre l'ET et l'EPP découlent de la structuration de la proposition.

Références bibliographiques

- ARTEAGA, D. (1997), On null objects in Old French, dans Schwegler, A., Tranel, B., Uribe-Etxebarria, M. (éds), *Romance linguistics: theoretical perspectives*, Amsterdam, Benjamins, 1-12.
- AUTHIER, J.-M. (1989), Arbitrary null objects and unselective binding, dans Jaeggli, O., Safir, K. (éds), *The null subject parameter*, Dordrecht, Reidel, 69-109.
- BERNARD, G. (1991), Une conception linguistique méconnue de la transitivité, dans Montaut, A. (éd) *Sur la transitivité dans les langues*, *Linx*, 17, Revue de linguistique de l'Univ. Paris X.
- BLINKENBERG, A. (1960), *Le problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*, Copenhague, Coll. Historisk-filosofiske Meddelelser.
- BOWERS, J. (2002), Transitivity, *Linguistic Inquiry*, 33, 283-224.
- BREAL, M. (1897), *Essai de sémantique*, Paris.
- BURZIO, L. (1986), *Italian syntax*, Dordrecht, Reidel.
- CHOMSKY, N. (1981), *Lectures on government and binding*, Dordrecht, Foris.
- CHOMSKY, N. (1982), *Some concepts and consequences of the theory of government and binding*, Cambridge, MIT Press
- CHOMSKY, N. (1995), *The minimalist program*, Cambridge, MIT Press.
- CUMMINS, S. (2001), Unaccusativity and the Impersonal Construction of French, dans Camps, J., Wiltshire, C.R. (eds) *Romance syntax, semantics and L2 acquisition*, Amsterdam, Benjamins, 89-103.
- CUMMINS, S. & ROBERGE, Y. (2003), Null objects in French and English, communication présentée à *LSRL 33*, Indiana University, Bloomington.

- CUMMINS, S. & ROBERGE, Y. (2004), On the interpretation of null objects in French, communication présentée à *TLS 8*, University of Texas, Austin.
- ERTESCHIK-SHIR, N. & RAPOPORT, T.R. (2000), Bare aspect: a theory of syntactic projection, communication présentée au colloque *International round table on the syntax of tense and aspect*, Université Paris VII.
- FELLBAUM, C. & KEGL, J. (1989) Taxonomic structures and cross-category linking in the lexicon, *Escol 1989*, 93-104.
- GARCÍA VELASCO, D. & PORTERO MUÑOZ, C. (2002), Understood objects in functional grammar, *Working papers in functional grammar 76*, Université d'Amsterdam.
- HALE, K. & KEYSER, S.J. (1993), On argument structure and the lexical expression of syntactic relations, dans Hale, K., Keyser, S.J. (éds) *The view from Building 20*, Cambridge, MIT Press, 53-109.
- HOPPER, P.J. & THOMSON, S.A. (1980), Transitivity in grammar and discourse, *Language*, 56, 253-299.
- KAYNE, R. (2002), On the syntax of quantity in English, manuscript, New York University.
- LAMBRECHT, K. & LEMOINE, K. (1996), Vers une grammaire des compléments zéro en français parlé, dans Chuquet, J., Fryd, M. (éds), *Absence de marques et représentation de l'absence 1*, Travaux Linguistiques du Cerlco 9, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 279-309.
- LARJAVAARA, M. (2000), *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica.
- LASNIK, H. (2001), A note on the EPP, *Linguistic Inquiry*, 32, 356-362.
- MASSAM, D. (1990), Cognate objects as thematic objects, *Revue canadienne de linguistique*, 35, 161-190.
- PERLMUTTER, D. (1978), Impersonal passives and the unaccusative hypothesis, dans *Proceedings of the fourth annual meeting of the Berkeley Linguistics Society, University of California*, Berkeley, 157-189.
- PESETSKY, D. & TORREGO, E. (2004), Tense, case, and the nature of syntactic categories, dans Guéron, J., Lecarme, J. (eds.) *The syntax of time*, Cambridge, MIT Press, sous presse.
- RIZZI, L. (1986), Null objects in Italian and the theory of pro, *Linguistic Inquiry*, 17, 501-557.
- Rizzi, L. (1997), The fine structure of the left periphery, dans Haegeman, L. (ed.) *Elements of grammar*, Dordrecht, Kluwer, 282-337.
- ROBERGE, Y. (1991), On the recoverability of null objects, dans Wanner, D., Kibbee, D.A. (eds.) *New analyses in Romance linguistics*, Amsterdam, Benjamins, 299-312.
- ROBERTS, I. & ROUSSOU, A. (1999), A formal approach to grammaticalization, *Linguistics*, 37, 1011-1041.